

Analyse technico-économique des exploitations ovines au Québec

Pour une entreprise, être compétitif et efficace requiert une analyse de sa propre situation, une évaluation de ses points faibles et ses points forts. Une base comparative avec d'autres entreprises à l'échelle régionale et provinciale demeure un excellent outil permettant de situer l'entreprise par rapport au reste

Le présent projet s'inscrit dans un contexte politique et économique lié aux changements dans les structures des aides gouvernementales alors que le secteur connaît à l'heure actuelle des lacunes en termes d'analyses technico-économiques en production ovine (autant pour les producteurs que pour les intervenants). Par conséquent, la Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec (FPAMQ), en collaboration avec le CEPOQ, a mis en place ce projet d'analyse et de gestion technico-économique à l'échelle provinciale afin de combler ce besoin.

Dans le cadre de ce projet, il a été obtenu une participation de 31 entreprises et le présent projet rapporte les résultats de l'année financière 2011. Parmi ces entreprises, on compte quatre entreprises dont les revenus sont en provenance d'une autre production à plus de 15 %. Ces dernières n'ont pas été considérées dans l'analyse de groupes afin de respecter la condition d'homogénéité exigée par la méthode d'analyse de groupe.

Deux groupes distincts ont été retenus, soit le groupe moyen ainsi que

le groupe de tête. Pour la formation du groupe de tête, le critère retenu pour le classement des entreprises est le revenu standard du travail par UTP (unité travail personne). De ce fait, le groupe de tête désigne les entreprises les plus performantes en termes de RST/UTP et représente six entreprises ovines. La moyenne représente quant à elle, le résultat moyen des 27 entreprises participantes, et ce, pour chacun des critères présentés tant au niveau technique qu'économique.

Les résultats

Profil général des entreprises participantes

Dans le cadre du projet, on dénombre que 81,5 % des entreprises sont installées dans le secteur ovin depuis plus de cinq ans et que le nombre d'années d'expérience est en moyenne de 10,6 ans pour l'ensemble des participants. Il ressort que 45 % des entreprises possèdent moins de 300 brebis. La moyenne des entreprises se situe à 387 têtes face à 407 pour le groupe de tête. Il est intéressant de relever que pour ce groupe, le nombre de brebis est très variable d'une entreprise à l'autre, soit de 200 et 650 têtes. Cela laisse donc supposer qu'il est possible de se démarquer sans pour autant posséder un grand nombre de brebis dans son cheptel.

Efficacité du travail et main-d'œuvre

Malgré une main-d'œuvre totale moins importante pour le groupe de tête (1,5 UTP) par rapport au groupe moyen (1,9 UTP), celui-ci présente une efficacité au travail plus importante. Ce groupe passe quatre (4) heures/brebis/année de moins que le groupe moyen et prend en charge 77 brebis de plus que l'entreprise moyenne.

Tableau 1. Efficacité du travail des entreprises

	Groupe moyen	Groupe de tête
Main d'oeuvre totale (UTP)*	1,9	1,5
Heure/brebis/année	14,8	10,7
Brebis/UTP	202,9	279,8
Kg vendus/UTP	13 503,6	23 904,9
Produit brut/ UTP (\$)	115 148,6	212 646,4

*Une unité d'UTP correspond à l'équivalent d'un temps plein d'une personne au travail soit de 3 000 heures de travail par année.



Productivité du troupeau

Globalement, le groupe de tête se démarque favorablement de la moyenne pour les différents critères techniques d'importance économique pour l'élevage. Il s'agit d'une **prolificité** de 2,18 par rapport à 1,96 et d'un **rythme d'agnelage** de 1,22 comparativement à 1,16. Malgré un **taux de mortalité** légèrement supérieur à la moyenne pour le groupe de tête (19,2 % vs 17,5 %), celui-ci demeure tout de même le meneur avec un **taux d'agneaux réchappés** de 2,06 / brebis / année par rapport à 1,77 / brebis / année du groupe moyen. La prolificité et le rythme d'agnelage sont souvent signe de mortalité accrue, ce qui peut justifier un taux de mortalité plus élevé pour ce groupe

Tel que recommandé par les vétérinaires praticiens, la mortalité ne devrait pas dépasser un taux de 15 % à l'intérieur du troupeau.

Le **taux de réforme** est quant à lui, plus élevé pour le groupe de tête, 21,4 % comparativement à 16,3 % pour le groupe moyen. Selon les recommandations, une gestion adéquate amènera le producteur à viser un taux minimal de réforme

Les critères à considérer pour la sélection des brebis à réformer sont l'âge, la productivité, la génétique et l'état de santé. Le troupeau demeurera ainsi plus jeune avec des brebis plus productives.

La résultante d'une gestion technique efficace est sans aucun doute le **nombre de kilogrammes vendus / brebis / année**. Il est d'ailleurs, pour les deux groupes analysés, au-dessus de l'objectif à atteindre du modèle de coût de production qui est actuellement de 54,51 kg vendus / brebis / année. En effet, on affiche 66,57 kg pour le groupe moyen et 85,45 kg pour le groupe de tête.

Bien que le groupe de tête se démarque avantageusement du groupe moyen, les deux groupes surpassent la valeur attendue par le système de production ovine actuel. Ils reflètent par le fait même, les efforts déployés par bon nombre d'éleveur québécois.

Côté technique, on doit également tenir compte du critère GMQ (gain moyen quotidien) ainsi que de la proportion d'agneaux vendus par catégorie (lait, léger, lourd) qui jouent un rôle important dans la réalisation d'une meilleure rentabilité. Dans le cadre de cette analyse, le groupe de tête présente des GMQ pour les trois types d'agneaux vendus supérieurs au groupe moyen. Il réalise des ventes supérieures en agneaux lourds, ce qui lui confère un avantage concurrentiel avec un nombre plus élevé de kilogrammes par brebis vendus par année.

Tableau 2. Productivité et gestion du troupeau

Critères techniques	Groupe moyen	Groupe de tête
Agneaux nés / agnelage	1,96	2,18
Agnelage / brebis / année	1,16	1,22
Agneaux nés / brebis / année	2,27	2,65
Mortalité des agneaux calculée	17,5	19,2
Réforme (brebis et agnelles) (%)	16,3	21,4
Nombre d'agneaux réchappés / brebis / année	1,77	2,06
Kg vendus / brebis / année*	66,57	85,45

*inclut les sujets reproducteurs vendus

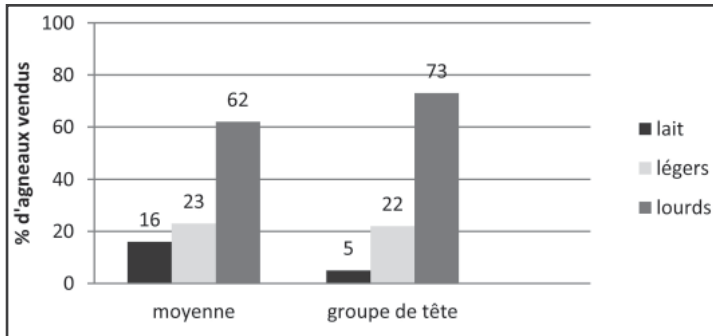


Figure 1. Proportion des agneaux vendus par catégorie

Un bon contrôle des paramètres techniques tels que la prolificité, le rythme d'agnelage, la mortalité, la réforme combinés à la qualité de ses sujets reproducteurs permettront assurément d'atteindre des niveaux de production à long terme plus élevés et par le fait même des revenus d'entreprise plus importants.

L'alimentation un aspect non négligeable



L'efficacité alimentaire demeure un élément sur lequel tout bon gestionnaire doit se pencher s'il veut demeurer compétitif et maintenir la pérennité de son entreprise, d'autant plus, que le marché des céréales

a connu une forte croissance et que les coûts liés à la production ont également connu des augmentations. Le groupe de tête affiche un coût total d'aliments/brebis supérieur (124,98 \$/brebis) à celui du groupe moyen (98,71 \$/brebis). Ceci peut s'expliquer par la productivité supérieure de 19 kg vendus/brebis par rapport à la moyenne. Par conséquent, une quantité plus importante d'aliments est nécessaire pour répondre aux exigences d'une production plus élevée. Ce même coût rapporté sur le kg vendu donne 1,43 \$/kg vendu pour le groupe de tête face à 1,52 \$/kg pour la moyenne. Il coûte ainsi 0,09 \$ de moins en alimentation au groupe de tête pour un kilogramme d'agneau vendu. Le coût alimentaire total étant réparti sur un plus grand nombre de kg vendus pour le groupe de tête, celui-ci devient ainsi plus efficace que la moyenne des producteurs.

Quant est-il de la machinerie ?

Pour ce qui est de l'efficacité au niveau de la machine-

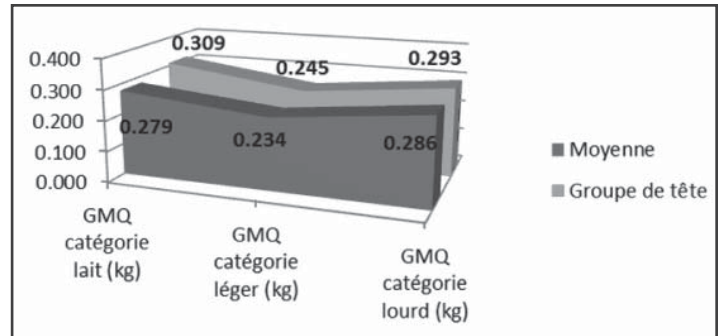


Figure 2. Gain moyen des agneaux produits

rie, les charges totales sont supérieures pour le groupe de tête (92,95 \$/brebis) par rapport au groupe moyen (68,72 \$/brebis). Cela peut s'expliquer par des revenus moindres liés à l'exécution de travaux à forfait pour le groupe de tête et comme il produit davantage de kg d'agneau par brebis, on peut supposer que cela nécessite davantage d'aliments à produire (fourrage et concentrés) pour le même nombre de brebis. La différence entre les deux groupes se compare en considérant les charges/kg vendu ce qui nous amène à des montants de 1,09 \$/kg vendu et 1,03 \$/kg vendu pour le groupe de tête et la moyenne respectivement.

Résultats économiques

En moyenne, les entreprises analysées présentent un résultat d'exploitation de 26 238 \$, (68 \$/brebis). Les entreprises les plus performantes se démarquent et ont pour leur part atteint 67 859 \$ (167 \$/brebis). Par ailleurs, le groupe de tête présente une marge avant salaires, intérêts à moyen long terme et amortissements de 116 693 \$ (286,95 \$/brebis) contre 64 499 \$ (166,57 \$/brebis) pour la moyenne des entreprises. L'écart s'explique par des résultats de produits à 41 % supérieurs pour le groupe de tête, face à des charges totales de 25 % plus importantes. Cette marge est ainsi 1,80 fois plus élevée pour le groupe meneur que pour le groupe moyen. Globalement, le succès économique du groupe de tête découle majoritairement des résultats d'exploitation réalisés sur les produits, notamment par la vente d'animaux et par la compensation ASRA reçue par brebis. De plus, le rendement de ce groupe résulte du contrôle et de la gestion des dépenses.

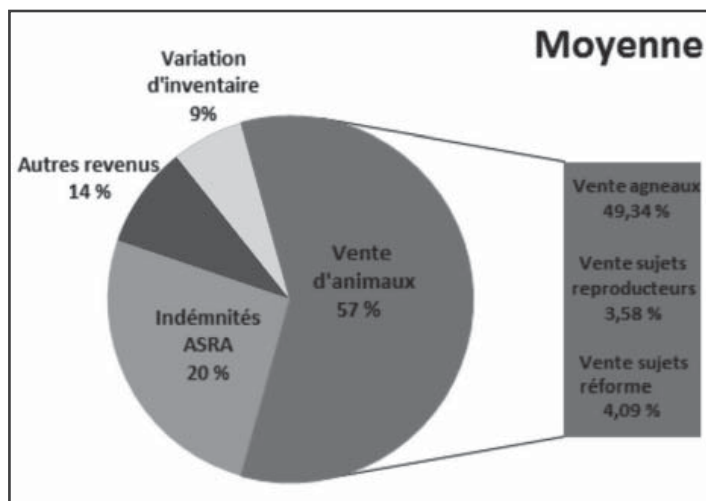


Figure 3. Répartition des revenus des exploitations pour le groupe moyen

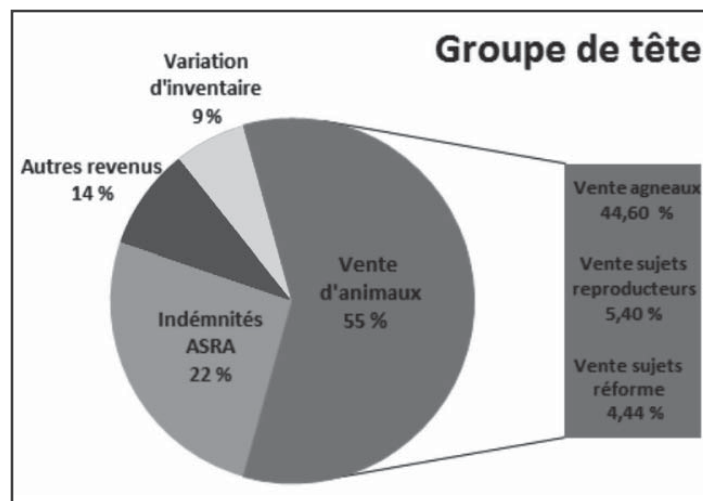


Figure 4. Répartition des revenus des exploitations pour le groupe de tête

Les produits

Le groupe de tête se démarque par rapport à la moyenne avec un écart total de 192 \$ de revenus par brebis soit de 0,36 \$ / kg vendu. Aussi, la différence des indemnités ASRA versées au groupe de tête fait une nette différence dans les recettes des produits, car ce groupe reçoit en moyenne, 52 \$ de plus par brebis. Le poste « autres revenus liés à l'ovin » représente un poste important pour le groupe de tête qui est près du double de celui du groupe moyen, soit de 97 \$ / brebis et 53 \$ / brebis respectivement. Les revenus supérieurs de la vente d'animaux du groupe meneur proviennent d'une combinaison de plusieurs facteurs, soit du kg par brebis vendu, du volume de production, du type d'animaux vendus et du type d'agneaux vendus.

Les charges

En moyenne, le montant des charges totales est de (500 \$ / brebis) comparativement à 593 \$ / brebis pour les entreprises les plus performantes. L'alimentation représente le poste le plus important des charges totales des entreprises. Il faut toutefois noter que ces coûts ne représentent qu'une partie du total en raison des coûts liés aux grains et fourrages produits dans la ferme qui sont comptabilisés au niveau de plusieurs postes tels que carburants, réparations et entretien des équipements, salaires, dépenses de cultures, etc.

Malgré des charges totales avant salaires, intérêts MLT et amortissements par brebis supérieures pour le groupe de tête, elles demeurent moindres si on les considère en termes de kg vendu. Il paraît évident

Tableau 3. Répartition des charges par brebis et par kg vendu

Poste	\$ / brebis		\$ / kg	
	Moyenne	Groupe de tête	Moyenne	Groupe de tête
Achats d'animaux	41,51	34,55	0,62	0,4
Achats d'aliments et fourrages	114,81	133,79	1,73	1,56
Charges des machineries et bâtiments	49,76	60,22	0,75	0,71
Intérêt moyen long terme (IMLT)	32,69	35,70	0,49	0,42
Charges totales avant salaires, IMLT et amortissements	400,77	473,14	6,02	5,54

Tableau 4. Bilan des entreprises en 2011

	Moyenne			Groupe de tête		
	Total \$	%	\$/brebis	Total \$	%	\$/brebis
Actif court terme	122 444	20	316	192 517	24	473
Actif moyen et long terme	497 483	80	1 285	598 262	76	1 471
Total actif	619 927	100	1601	790 779	100	1 944
Dettes court terme	62 860	10	162	62 639	8	154
Dettes long terme	355 904	57,5	919	412 700	52	1 015
Dettes totales	418 764	(67,5)	1081	475 339	(60)	1 169
Avoir net	201 163	32,5	520	315 440	40	775
Total passif et avoir net	619 927	100	1601	790 779	100	1 944

qu'une vente plus importante de kilogrammes par brebis permet aux producteurs d'exercer globalement un meilleur contrôle sur les charges et de maximiser les revenus. Le groupe de tête dépense 0,48 \$ de moins que la moyenne pour chaque kg d'agneaux mis en marché.

Résultats financiers

Globalement, les entreprises du groupe de tête affichent un actif total 1,28 fois supérieur (343 \$ de plus /brebis) que la moyenne des entreprises. De plus, l'actif à court terme du groupe meneur est 4 % plus important (157 \$ de plus /brebis), ce qui signifie que la liquidité de ces entreprises est plus facilement disponible dans le cas d'un stress financier au niveau de la trésorerie.

Répartition moyenne de l'actif

Le groupe meneur présente un endettement total de 88 \$ de plus par brebis comparativement au groupe

moyen. Ainsi, ce groupe demeure plus sensible aux variations des taux d'intérêts. Néanmoins, l'endettement de ce groupe est moins risqué, car le capital emprunté est rentabilisé dans les activités de financement de l'actif des entreprises. En effet, l'investissement du groupe de tête lui permet de générer suffisamment de résultats d'exploitation pour rembourser les emprunts, rémunérer le travail et l'avoir du propriétaire tout en dégagant plus de bénéfices par brebis que la moyenne des entreprises.

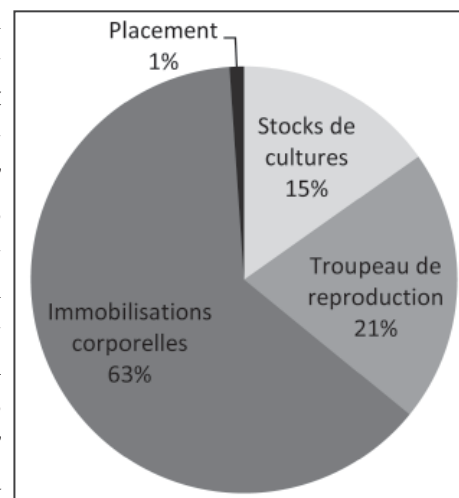


Figure 5. Répartition moyenne de l'actif des entreprises

Tableau 5. Ratios du bilan

	Cible	Moyenne	Groupe de tête
Ratio fonds de roulement	Entre 1 et 2	1,95	3,07
Ratio service de la dette	>1,2	0,75	1,67
Ratio d'autonomie financière	30 % et plus	40 %	53 %
Ratio liquidité MLT	>1,25	1,4	1,45
Rendement de l'actif	Le plus élevé	4,6 %	9,7 %

Conclusion

Sommairement, ce projet a permis de faire ressortir que le groupe de tête enregistre de meilleures performances techniques et économiques que la moyenne des entreprises. Ce groupe affiche de meilleurs résultats techniques, notamment grâce à l'UTP plus efficace et la productivité du troupeau supérieure. En effet, le groupe de tête vend près de 19 kg de plus par brebis par année que la moyenne des entreprises avec 0,4 UTP de moins.

Toutefois, ce qui démarque réellement le groupe de tête de la moyenne des entreprises étudiées est leur performance globale en termes de production. Le groupe de tête enregistre des résultats d'exploitation de près de 100 \$ de plus par brebis par rapport à la moyenne des entreprises. En fait, le groupe meneur réussit à être plus performant que la moyenne des entreprises en raison de la combinaison de plusieurs facteurs fondamentaux : la production de kg par brebis

et le volume de production supérieurs (126 agneaux de plus que le groupe moyen) et du type d'agneaux vendus.

Pour en savoir davantage sur les résultats complets de l'analyse technico-économique des exploitations ovines du Québec, vous pouvez consulter le rapport final à l'une des adresses Internet suivantes :

www.agneauduquebec.com dans la section

« Projets réalisés » ou

www.cepoq.com dans la section « Recherche et santé »

Ce projet est réalisé grâce au programme d'appui financier aux regroupements et aux associations de producteurs désignés- Volets B et C « Appui à la réalisation de projets novateurs et structurants » et du programme d'appui au développement des exploitations agricoles (Axe 4: développement des connaissances et de l'expertise).



Programme de paiement anticipé en production ovine



Un programme d'aide financière d'Agriculture et Agroalimentaire Canada administré par la Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec

Une solution simple, pratique et RENTABLE...

- Un prêt d'un montant maximal de 400 000 \$
- Les premiers 100 000 \$ sans intérêt
- Jusqu'à 300 000 \$ à un taux avantageux (taux de base moins 0,25 %)

N.B : Le montant maximal prêté est calculé en fonction de l'inventaire du troupeau

Chaque jour des producteurs d'ovins bénéficient des avantages du PPA.

Pourquoi pas vous?

Pour plus d'information :

Contactez l'équipe du PPA au 450 679-0540, poste 8994 ou 8993
ou visitez le www.agneauduquebec.com